

Colère chez les enseignants de la CSDL



CAROLINE LÉVESQUE
caroline.levesque@ctc.qc.ca

SYNDICAT. Les enseignants étaient près de 200 à contester devant les bureaux de la Commission scolaire de Laval (CSDL), le 18 mars.

De ce nombre, une quarantaine a ensuite investi le conseil des commissaires. Ils considèrent que leurs conditions de travail, de même que les services offerts aux élèves, sont mises à rude épreuve dans les offres patronales déposées en décembre par le gouvernement, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leurs conditions de travail.

Une pétition de 1600 noms, signée majoritairement par des enseignants, a d'ailleurs été déposée ce soir-là pour dénoncer les exigences du gouvernement. L'idée d'une grève des enseignants n'est pas écartée.

«Évidemment, quand on attaque les conditions de travail des enseignants, on attaque aussi les conditions d'apprentissage des élèves, s'insurge Guy Bellemare, président par intérim du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL). Dans ce dépôt-là, il y a des mesures qui vont atteindre les élèves directement».

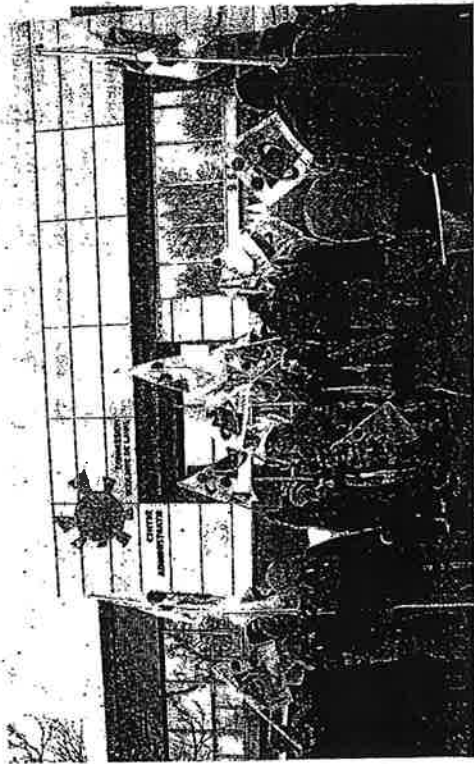
Le SERL affirme que la CSDL entérine le dépôt patronal, étant donné que les

commissaires et la présidente, Louise Lortie, ne se sont jamais prononcés à ce sujet lors de la soirée.

«La position de la présidente est de ne jamais répondre aux questions des enseignants et d'apprentissage (EHDA) dans des classes régulières, au primaire comme au secondaire, mais que les services entourant cette initiative ne survaient pas.

PLUS D'INTÉGRATION, MOINS DE SERVICES

M. Bellemare indique qu'il y aurait plus d'intégration d'élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (EHDA) dans des classes régulières, au primaire comme au secondaire, mais que les services entourant cette initiative ne survaient pas.



Près de 200 enseignants se sont présentés devant les bureaux de la CSDL, le 18 mars, pour dénoncer les offres patronales du gouvernement, qui dégraderaient leurs conditions de travail. (Photo TC Media - Mario Beauregard)

Des mesures d'encadrement pour ces jeunes seraient éliminées, ce qui n'aidait pas les conditions de travail des enseignants. «On veut retirer la pondération à priori, car ça coûte cher», affirme-t-il, précisant que cette mesure allège la tâche, en diminuant le nombre d'élèves dans une classe en fonction des besoins du jeune vivant avec un EHDA.

Les enseignants de la CSDL voient une surcharge de travail à l'horizon.

«Combinée à un gel salarial, cette augmentation équivaut donc à une baisse de salaire», peut-on lire dans la pétition.

GAGNER DE PART ET D'AUTRE

La présidente de la CSDL a confirmé au *Courrier Laval* qu'elle ne passerait effectivement aucun commentaire sur les demandes syndicales ou patronales pendant cette période de négociations qui a lieu actuellement avec la Fédération Autonome des Enseignants (FAE) et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF).

«Dans une négociation, il y a des choses à gagner de part et d'autre», indique Mme Lortie.

Elle invoque la légitimité des moyens de pression et le droit d'expression dans une démocratie.

«J'ai bien reçu la pétition et j'en comprends que les enseignants ne sont pas satisfaits, reconnaît la présidente. Pas juste avec celle-ci, mais il y a plusieurs choses qui nous le démontrent, comme les articles de journaux.»

Laval vote en faveur de six demi-journées de grève

Les détails seront connus en avril

DIANE HAMEURY
diane.hameury@ctc.qc.ca

Quelque 1050 membres du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) ont voté en faveur de six demi-journées de grève à être exercées au moment jugé opportun lors d'une assemblée tenue mardi soir, au Château Royal.

Le message a été très clair envers les offres patronales déposées en décembre par le gouvernement Couillard, alors que 79,38 % des membres se sont prononcés en faveur de ce moyen de pression.

Guy Bellemare, président du SERL, explique

HISTORIQUE

Manon Lafrance, conseillère syndicale chargée des communications, a mentionné que l'assemblée de mardi a été la plus importante en termes de participation dans l'histoire du SERL.

«Il y a des gens qui n'ont même pas pu y assister parce que le stationnement était plein à craquer et il n'y avait plus de place dans les rues avoisantes», a-t-elle rapporté, ajoutant que les membres étaient à bout de nerfs par le temps qui court.

Le président n'a pas été étonné de voir autant de personnes prendre place dans la salle du Château Royal. «On s'attendait à ça. Ce sont les signaux que les enseignants nous envoient, notamment lors des rencontres dans les écoles. Ils

pensent le dépôt patronal est odieux et méprisant et ils sont très préoccupés par ce qui s'en vient».

PHASE II

Au moment de l'entretien, mercredi en début de soirée, Guy Bellemare n'avait toujours pas terminé la première de deux rencontres prévues avec le Comité fédératif de négociation. Un deuxième rendez-vous l'attendait jeudi, alors qu'on travaille la phase II d'un plan d'action.

«La convention collective prend fin le 31 mars et il y aura d'autres moyens de pression plus lourds. On veut accentuer la pression sur le gouvernement et le Conseil du Trésor. On parle de salaire, mais il y a aussi tout ce qui touche à la tâche des enseignants», de conclure Guy Bellemare.